



Fausse accusation insultes racistes non publique

Par **gs1008**, le **06/12/2012** à **17:23**

Bonjour,

J'ai été convoqué récemment au commissariat.

Un individu avec lequel s'est produite une querelle il y a quelques mois a déposé plainte contre moi et m'accuse d'avoir proféré envers lui des "insultes racistes non publique".

Bien sûr, aucun témoin de cette altercation.

Au commissariat, lors de ma convocation j'ai expliqué les circonstances de cet incident et j'ai démenti ces faits et accusations d'insultes.

Le policier m'a indiqué qu'une confrontation pourrait avoir lieu avec l'individu (a priori coutumier du dépôt de plainte si j'en crois la remarque du policier).

J'aurais aimé être conseillé sur la manière d'aborder cette confrontation et aussi être éclairé sur la manière dont sont traités/gérés ce type de cas où c'est "parole contre parole".

Par ailleurs, choqué par cette accusation, je ne souhaiterais pas en rester là.

Quels sont mes recours possibles ?

Merci d'avance de vos conseils éclairés.

Salutations.